



Huissier de justice dette de 3000 euros de carrefour banque

Par **Aude90**, le **15/01/2018 à 19:33**

Bonjour
Suite à un premier courrier de justice reçu de la part d'un huissier de justice pour une dette de 3000 euros carrefour banque .
Que peut il se passer lorsqu'on ne peut pas payer l'échéancier proposer par l'huissier ?

Par **chaber**, le **15/01/2018 à 19:43**

Bonjour
Avant toute chose il faudrait savoir
de quand date cette dette
s'il y a eu titre exécutoire
si l'échéancier a été accepté
s'il s'agit d'un découvert bancaire

Par **amajuris**, le **15/01/2018 à 19:55**

bonjour,
en complément de la réponse de chaber,
l'huissier peut agir, en l'absence d'une décision de justice, à titre amiable; dans ce cas l'huissier n'a aucun pouvoir coercitif contre le débiteur, il ne peut pas pratiquer de saisie.
si la procédure amiable est infructueuse, le créancier peut saisir le tribunal à fin d'obtenir un titre exécutoire et une fois ce titre obtenu, demander à un huissier d'exécuter le jugement par des saisies.
salutations